



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de l'Assomption

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le
19 novembre 2019, à 19 h 00, à l'École de l'Assomption**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gina Minier, parent
Véronique Loukakis, parent
Aurélie Murray-Gagnon, parent, présidente
Karine Hébert, parent
Caroline Plante, enseignante
Nikaëla Genesse, enseignante
Anaïk Fortin, enseignante
Katherine Turcotte, enseignante
Annie Bisailon, personnel de soutien : technicienne en éducation spécialisée
Marcel Béland, membre de la communauté
Marie-Audrey Harbec, parent

Formant quorum sous la présidence d'Aurélie Murray-Gagnon.

ÉTAIT AUSSI PRÉSENTE

Hélène Deslandes, directrice

ÉTAIENT ABSENTES

Josée Hallée, directrice adjointe
Karine Tremblay, personnel de soutien : service de garde
Sonia Brodeur, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 02

La présidente, Aurélie Murray-Gagnon, déclare la séance ouverte. Il est 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22CÉ1920-019

Il est proposé par madame Nikaëla Genesse, appuyé par madame Anaïk Fortin,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

22CÉ-09

3. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun représentant du public présent pendant cette rencontre.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 8 OCTOBRE 2019

22CÉ1920-020

Il est proposé par madame Anaïk Fortin et appuyé par Karine Hébert,

QUE le procès-verbal du 8 octobre 2019 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 8 OCTOBRE 2019

Aucun suivi.

6. CONSULTATION ANNUELLE

a. ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Hélène Deslandes nous présente le document pour consultation. Les membres sont en accords.

Aucun commentaire.

b. PLAN TRIENNAL ET RÉPARTITION DES IMMEUBLES

Hélène Deslandes nous présente le document pour consultation. Les membres sont en accord.

Aucun commentaire.

c. CRITÈRES D'INSCRIPTION 2020-2021

Hélène Deslandes nous présente le document pour consultation. Les membres sont d'accord avec les commentaires suivants :

Caroline Plante propose un questionnement au point 4.14. Pourquoi l'élève transféré n'est pas *priorisé* l'année suivante dans son école d'accueil, comme au secondaire, si la capacité le permet?

Anaïk Fortin demande une précision pour le point 7.8. *Cette place pourrait être offerte...* Quel sera le processus, est-ce un tirage au sort?

d. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Hélène Deslandes nous présente le document pour consultation. Les membres sont en accord.

Aucun commentaire.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

22CÉ1920-021

Il est proposé par Katherine Turcotte et appuyé par Caroline Plante

QUE les critères de sélection de la direction de l'école de l'Assomption soient approuvés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

8. INFORMATION CAMPAGNEMENT DE FINANCEMENT NOVEMBRE 2019

Hélène Deslandes nous informe que nous avons dépassé notre objectif. 588 pots ont été vendus par web, 939 pots par papier (total :1527 pots) et nous avons reçu 700\$ en don. Un total de 15 270\$ de vente.

Nous avons donc fait un profit de 7725\$. L'objectif était de 6000\$ afin de défrayer les coûts des forfaits sportifs 2019-2020.

Hélène Deslandes propose l'idée qu'une partie du surplus pourrait être utilisée pour un projet en lien avec Donnez au suivant.

Une discussion sera faite à un prochain conseil d'établissement afin de déterminer l'utilisation de ce surplus.

9. PLANIFICATION ANNUELLE 2019-2020

a. PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

22CÉ1920-022

Il est proposé par Nikaëla Genesse et appuyé par Gina Minier

QUE la planification annuelle soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

b. C.O.S.P. (CONTENU EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL)

22CÉ1920-023

Il est proposé par Anaïk Fortin et appuyé par Annie Bisailon

QUE la planification annuelle soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

10. PROJET DE LOI 40 SUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Hélène Deslandes informe les membres du C.É sur le projet de loi 40 qui est présentement en processus de consultation. Et comment cette loi pourrait affecter les conseils d'établissement.

11. LOCATION DE SALLE

a. DAVID DUMAS – 25 OCTOBRE

b. SPIN LIMIT – 5 NOVEMBRE 2019 AU 31 MARS 2020

22CÉ1920-024

Il est proposé par Karine Hébert et appuyé par Caroline Plante

QUE les locations soient approuvées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

12. SUIVI BUDGÉTAIRE

Hélène Deslandes nous informe que ce point deviendra statutaire à l'ordre du jour des séances du conseil d'établissement suivant le dépôt du budget. Elle nous annonce qu'il y aura des coupures budgétaires suites à un déficit de la Commission scolaire et de l'école en 2018-2019. Elle nous présente les stratégies possibles en prévision du dépôt des révisions budgétaires à la séance de décembre.



No de résolution
ou annotation

13. SERVICE DE GARDE

Karine Tremblay est absente.

14. INFORMATION

a. COMITÉ DE PARENTS

Sonia Brodeur est absente.

b. EHDAA

Aucun élément

c. ENSEIGNANTS

Les rencontres de bulletin vont avoir lieu cette semaine.

d. PARENTS

Aucun élément

e. DIRECTION

Hélène Deslandes nous annonce que la semaine interculturelle aura lieu du 2 au 5 décembre.

On félicite le travail de Kathia Bouchard pour la maison hantée qui a eu lieu le 31 octobre dernier. On se rappelle que celle-ci était ouverte à la population en soirée et que les gens devaient apporter une denrée non périssable pour y avoir accès. Le tout au profit de SOS dépannage et en partenariat avec des élèves du PEI de l'Envolée.

Annie Bisailon nous annonce que le projet Donnez au suivant se déroule très bien. Une première activité aura lieu sous le thème journée Hawaïenne (Beach Party) au courant du mois de décembre pour féliciter les élèves. Elle nous présente aussi les chandails de l'Escouade. Et remercie le Club Optimiste pour leur don de 500\$ ayant permis cet achat.

15. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

16. AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gina Minier et appuyé par Nikaëla Genesse,

QUE la séance soit levée à 20 h 59.

22CÉ1920-025

Adopté à l'unanimité

La présidente de l'assemblée

La direction